



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL**

**DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES**

**DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE**

35, boulevard Sébastopol - 75001 Paris

Tél : 01 40 13 17 00 - Fax : 01 42 33 40 47

E.mail : [syctom@syctom-paris.fr](mailto:syctom@syctom-paris.fr)

## **Cadre récapitulatif des prix et montants relatifs à la Gestion et maintenance du patrimoine**

### **CONCEPTION / REALISATION / EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFILIERE DES DECHETS DU SYCTOM SITUE A ROMAINVILLE - BOBIGNY**

**COMPRENANT UNE UNITE DE TRI/METHANISATION DES ORDURES  
MENAGERES, UNE UNITE DE TRI DES COLLECTES SELECTIVES  
MULTIMATERIAUX, UNE UNITE DE TRANSFERT DES ENCOMBRANTS ET UNE  
PLATE-FORME PORTUAIRE**

**Maître d'Ouvrage  
SYCTOM**

**Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération  
parisienne**

57, Bd de Sébastopol  
75001 PARIS

**Service compétent  
SYCTOM**

**Direction Générale des Services Techniques**

57, Bd de Sébastopol  
75001 PARIS

## Cadre récapitulatif des prix et montants relatifs à la gestion et maintenance du patrimoine

### 1) pour la tranche ferme

Notation	Agrégat	source ou document de référence	Montant € H.T. en chiffres
<b>Prix forfaitaires pour la tranche ferme</b>			
N	<b>Total forfaitaire pour Nettoyage du site</b> Somme (N1 + N2 + N3)	Etat des Prix Forfaitaires page 1	3 859 372,99
GPE	<b>Total forfaitaire pour Gestion du patrimoine existant</b> Somme (GPE1 + GPE2)	Etat des Prix Forfaitaires page 1	2 270 240,43
GPN	<b>Total forfaitaire pour Gestion du patrimoine nouveau</b> Somme (GPN1 + GPN2 + GPN3)	Etat des Prix Forfaitaires page 2	5 199 489,81
GER	<b>Total forfaitaire pour GER de l'existant</b> Somme (GER0 + GER1 + GER2)	Etat des Prix Forfaitaires page 2	4 342 678,44
<b>TPF</b>	<b>Total des prix forfaitaires pour la tranche ferme</b> Somme (N + GER + GPE + GER)	à calculer et inscrire ci-contre à droite	<b>15 671 781,66</b>
<b>Compte GER pour la tranche ferme</b>			
Y	<b>Montant plafond du compte GER pour la tranche ferme</b>	tableau bilan du GER page 1 (annexe 5-5 au C.C.T.P.)	<b>19 368 571,61</b>
<b>Montant total enveloppe de la rémunération de la gestion du patrimoine pour la tranche ferme</b> (Somme TPF + Y)		à calculer et inscrire ci-contre à droite	<b>35 040 353,27</b>

Ce montant est à reporter dans l'Acte d'Engagement

## Cadre récapitulatif des prix et montants relatifs à la gestion et maintenance du patrimoine

### 2) pour les tranches conditionnelles

Notation	Agrégat	source ou document de référence	Montant € H.T. en chiffres
<b>Plus-values sur prix forfaitaires en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°1 (TC1)</b>			
N3-TC1	Forfait additionnel pour nettoyage du site en TC1	Etat des Prix Forfaitaires page 3	258 487
GPN3-TC1	Forfait additionnel pour gestion du patrimoine nouveau en TC1	Etat des Prix Forfaitaires page 3	1 117 467
<b>TPF-TC1</b>	<b>Total des prix forfaitaires additionnels pour la TC1</b> Somme (N3-TC1 + GPN3-TC1)	à calculer et inscrire ci-contre à droite	<b>1 375 954</b>
<b>Plus-values sur prix forfaitaires en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°2 (TC2)</b>			
N3-TC2	Forfait additionnel pour nettoyage du site en TC2	Etat des Prix Forfaitaires page 3	109 421
GPN3-TC2	Forfait additionnel pour gestion du patrimoine nouveau en TC2	Etat des Prix Forfaitaires page 3	166 014
<b>TPF-TC2</b>	<b>Total des prix forfaitaires additionnels pour la TC2</b> Somme (N3-TC2 + GPN3-TC2)	à calculer et inscrire ci-contre à droite	<b>275 435</b>
<b>Plus-values sur prix forfaitaires en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°3 (TC3)</b>			
N3-TC3	Forfait additionnel pour nettoyage du site en TC3	Etat des Prix Forfaitaires page 3	7 751
GPN3-TC3	Forfait additionnel pour gestion du patrimoine nouveau en TC3	Etat des Prix Forfaitaires page 3	47 993
<b>TPF-TC3</b>	<b>Total des prix forfaitaires additionnels pour la TC3</b> Somme (N3-TC3 + GPN3-TC3)	à calculer et inscrire ci-contre à droite	<b>55 744</b>
<b>Plus-values sur prix forfaitaires en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°4 (TC4)</b>			
N3-TC4	Forfait additionnel pour nettoyage du site en TC4	Etat des Prix Forfaitaires page 3	47 946
GPN3-TC4	Forfait additionnel pour gestion du patrimoine nouveau en TC4	Etat des Prix Forfaitaires page 3	267 487
<b>TPF-TC4</b>	<b>Total des prix forfaitaires additionnels pour la TC4</b> Somme (N3-TC4 + GPN3-TC4)	à calculer et inscrire ci-contre à droite	<b>315 434</b>
<b>Montant additionnel sur enveloppe GER en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°1 (TC1)</b>			
Y-TC1	Montant plafond additionnel du compte GER pour la TC1	tableau bilan du GER page 2 (annexe 5-5 au C.C.T.P.)	3 580 044,03
<b>Montant additionnel sur enveloppe GER en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°2 (TC2)</b>			
Y-TC2	Montant plafond additionnel du compte GER pour la TC2	tableau bilan du GER page 2 (annexe 5-5 au C.C.T.P.)	25 000,00
<b>Montant additionnel sur enveloppe GER en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°3 (TC3)</b>			
Y-TC3	Montant plafond additionnel du compte GER pour la TC3	tableau bilan du GER page 3 (annexe 5-5 au C.C.T.P.)	8 000,00
<b>Montant additionnel sur enveloppe GER en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°4 (TC4)</b>			
Y-TC4	Montant plafond additionnel du compte GER pour la TC4	tableau bilan du GER page 3 (annexe 5-5 au C.C.T.P.)	734 549,65

<b>Montant total enveloppe additionnel de la rémunération pour la tranche conditionnelle n°1</b> (Somme TPF-TC1 + Y-TC1)		à calculer et inscrire ci-contre à droite	<b>4 955 998</b>
<b>Montant total enveloppe additionnel de la rémunération pour la tranche conditionnelle n°2</b> (Somme TPF-TC2 + Y-TC2)		à calculer et inscrire ci-contre à droite	<b>300 435</b>
<b>Montant total enveloppe additionnel de la rémunération pour la tranche conditionnelle n°3</b> (Somme TPF-TC3 + Y-TC3)		à calculer et inscrire ci-contre à droite	<b>63 744</b>
<b>Montant total enveloppe additionnel de la rémunération pour la tranche conditionnelle n°4</b> (Somme TPF-TC4 + Y-TC4)		à calculer et inscrire ci-contre à droite	<b>1 049 983</b>

Ces 4 montants sont à reporter dans l'Acte d'Engagement



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL**

**DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES**

**DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE**

35, boulevard Sébastopol - 75001 Paris

Tél : 01 40 13 17 00 - Fax : 01 42 33 40 47

E.mail : syctom@syctom-paris.fr

## **Etat des Prix Forfaitaires relatifs à la Gestion et maintenance du patrimoine**

### **CONCEPTION / REALISATION / EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFILIERE DES DECHETS DU SYCTOM SITUE A ROMAINVILLE - BOBIGNY**

**COMPRENANT UNE UNITE DE TRI/METHANISATION DES ORDURES  
MENAGERES, UNE UNITE DE TRI DES COLLECTES SELECTIVES  
MULTIMATERIAUX, UNE UNITE DE TRANSFERT DES ENCOMBRANTS ET UNE  
PLATE-FORME PORTUAIRE**

**Maître d'Ouvrage  
SYCTOM**

**Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération  
parisienne**

57, Bd de Sébastopol  
75001 PARIS

**Service compétent  
SYCTOM**

**Direction Générale des Services Techniques**

57, Bd de Sébastopol  
75001 PARIS

### Etat des prix forfaitaires

**Chacun des prix forfaitaires du présent volet** rémunère les prestations visées en tenant compte de l'ensemble des sujétions et contraintes d'exécution indiquées dans le marché.

Ces prix couvrent notamment l'ensemble de tous les moyens humains et matériels nécessaires à l'exécution des prestations visées et l'ensemble des frais associés à cette exécution, en particulier :

- les frais de main d'oeuvre et d'encadrement, liés à toutes les phases de préparation, d'exécution, de suivi et de contrôle des prestations,
- les frais liés à la mise en oeuvre de l'outillage, des engins de toute nature (balayeuse mécanique, nacelles...), des échafaudages, des consommables...
- les coûts d'approvisionnement des pièces de rechange non remboursables via le compte GER,
- l'élaboration et la diffusion de tous les documents demandés par le SYCTOM et les réunions tenues avec le SYCTOM dans le cadre de ces prestations,
- les frais généraux, frais divers (assurances...), impôts, redevances et taxes de toute nature (sauf TVA).

### 1) Prix applicables pour la tranche ferme

N° de prix	Intitulé et contenu du prix	Montant € H.T. en chiffres
<b>PRESTATIONS DE NETTOYAGE</b>		
Les prix N1 à N3 couvrent le nettoyage du site, effectué conformément aux prescriptions du marché (figurant principalement dans le chapitre 5 du C.C.T.P.-volet 5).		
<b>N1</b>	<b>Nettoyage du site en phase 1</b> Ce prix rémunère le nettoyage de l'ensemble du site pour l'ensemble de la phase 1 du marché. <b>Montant forfaitaire H.T. (en lettres):</b>	460 807
<b>N2</b>	<b>Nettoyage du site en phase 2</b> Ce prix rémunère le nettoyage de l'ensemble du site pour l'ensemble de la phase 2 du marché. <b>Montant forfaitaire H.T. (en lettres):</b>	360 024
<b>N3</b>	<b>Nettoyage du site en phase 3</b> Ce prix rémunère le nettoyage de l'ensemble du site pour l'ensemble de la phase 3 du marché. <b>Montant forfaitaire H.T. (en lettres):</b>	3 038 542
<b>TOTAL nettoyage du site</b>	<b>Somme (N1 + N2 + N3) en lettres :</b>	<b>3 859 373</b>
<b>GESTION DU PATRIMOINE EXISTANT, hors nettoyage et GER</b>		
Les prix GPE1 et GPE2 rémunèrent la gestion technique de l'ensemble des éléments du patrimoine existant (entendu comme la réunion du patrimoine initial du site et des ouvrages construits ou installés sur le site dans le cadre du programme 2007-2008 de travaux SYCTOM), effectuée conformément aux prescriptions du C.C.T.P., hors prestations de GER et nettoyage.		
<b>GPE1</b>	<b>Gestion du patrimoine existant en phase 1</b> Ce prix rémunère la gestion technique de l'ensemble des éléments du patrimoine existant pour l'ensemble de la phase 1 du marché. <b>Montant forfaitaire H.T. (en lettres):</b>	1 173 185
<b>GPE2</b>	<b>Gestion du patrimoine existant en phase 2</b> Ce prix rémunère la gestion technique de l'ensemble des éléments du patrimoine existant pour l'ensemble de la phase 2 du marché. <b>Montant forfaitaire H.T. (en lettres):</b>	1 097 055
<b>TOTAL gestion du patrimoine existant</b>	<b>Somme (GPE1 + GPE2) en lettres :</b>	<b>2 270 240</b>

<b>Etat des prix forfaitaires</b>		
<b>N° de prix</b>	<b>Intitulé et contenu du prix</b>	<b>Montant € H.T. en chiffres</b>
<b>GESTION DU PATRIMOINE NOUVEAU, hors nettoyage et GER</b>		
Les prix GPN1 à GPN3 rémunèrent la gestion technique de l'ensemble des éléments du patrimoine nouveau (c'est-à-dire des éléments du patrimoine installés, construits ou aménagés par le Titulaire dans le cadre du marché), effectuée conformément aux prescriptions du C.C.T.P., hors nettoyage et prestations de GER remboursées via le compte GER.		
<b>GPN1</b>	<b>Gestion du patrimoine nouveau en phase 1</b> Ce prix rémunère la gestion technique de l'ensemble des éléments du patrimoine nouveau pour l'ensemble de la phase 1 du marché. <b>Montant forfaitaire H.T. (en lettres):</b>	99 637
<b>GPN2</b>	<b>Gestion du patrimoine nouveau en phase 2</b> Ce prix rémunère la gestion technique de l'ensemble des éléments du patrimoine nouveau pour l'ensemble de la phase 2 du marché. <b>Montant forfaitaire H.T. (en lettres):</b>	307 694
<b>GPN3</b>	<b>Gestion du patrimoine nouveau (toutes phases)</b> Ce prix rémunère la gestion technique de l'ensemble des éléments du patrimoine nouveau pour l'ensemble de la phase 3 du marché. <b>Montant forfaitaire H.T. (en lettres):</b>	4 792 159
<b>TOTAL gestion du patrimoine nouveau</b>	<b>Somme (GPN1 + GPN2 + GPN3) en lettres:</b>	<b>5 199 490</b>
<b>GER DU PATRIMOINE existant</b>		
<b>GER0</b>	<b>Travaux de reconstruction du voile frontal de la fosse OM</b> Ce prix rémunère la prestation complète de réalisation des travaux de reconstruction du voile frontal de la fosse de transfert, effectuée conformément aux prescriptions du C.C.T.P. (dont §8.1.2.1 du volet 5), y compris la préparation, les études, le suivi et le contrôle des travaux ainsi que toutes les incidences financières de ces travaux sur l'exploitation. <b>Montant forfaitaire H.T. (en lettres):</b>	201 400
Les prix GER1 et GER2 rémunèrent les prestations de GER applicables au patrimoine existant (entendu comme la réunion du patrimoine initial du site et des ouvrages construits ou installés sur le site dans le cadre du programme 2007-2008 de travaux SYCTOM), effectuées conformément aux prescriptions du C.C.T.P. (principalement chapitre 8 du C.C.T.P.-volet 5), hors travaux visés par le prix GER0.		
<b>GER1</b>	<b>GER du patrimoine existant en phase 1</b> Ce prix rémunère les prestations de GER applicables au patrimoine existant pendant l'ensemble de la phase 1 du marché. <b>Montant forfaitaire H.T. (en lettres):</b>	2 114 919
<b>GER2</b>	<b>GER du patrimoine existant en phase 2</b> Ce prix rémunère les prestations de GER applicables au patrimoine existant pendant l'ensemble de la phase 2 du marché. <b>Montant forfaitaire H.T. (en lettres):</b>	2 026 359
<b>TOTAL GER de l'existant en € H.T.</b>	<b>Somme (GER0 + GER1 + GER2) en lettres:</b>	<b>4 342 678</b>

**Etat des prix forfaitaires**

**2) Prix additionnels applicables pour les tranches conditionnelles**

Les prix N3-TCi (i=1, 2, 3 ou 4) rémunèrent les prestations additionnelles de nettoyage à réaliser (principalement en phase 3) si la tranche conditionnelle n°1 est affermie.

Les prix GPN3-TCi (avec i =1, 2, 3 ou 4) rémunèrent les prestations additionnelles de gestion technique du patrimoine nouveau (hors nettoyage et prestations remboursées via le compte GER) à réaliser (principalement en phase 3), si la tranche conditionnelle n°1 est affermie.

Les prix N3-TC1 et GPN3-TC1 s'appliquent si et seulement si la tranche conditionnelle n°1 du marché est affermie.

Les prix N3-TC2 et GPN3-TC2 s'appliquent si et seulement si la tranche conditionnelle n°2 du marché est affermie.

Les prix N3-TC3 et GPN3-TC3 s'appliquent si et seulement si la tranche conditionnelle n°3 du marché est affermie.

Les prix N3-TC4 et GPN3-TC4 s'appliquent si et seulement si la tranche conditionnelle n°4 du marché est affermie.

N° de prix	Intitulé et contenu du prix	Montant € H.T. en chiffres
<b>PRESTATIONS DE NETTOYAGE</b>		
N3-TC1	<b>Plus-value au prix N3 en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°1</b> Ce prix rémunère le nettoyage additionnel à effectuer en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°1 <b>Montant forfaitaire H.T. (en lettres):</b>	258 487
N3-TC2	<b>Plus-value au prix N3 en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°2</b> Ce prix rémunère le nettoyage additionnel à effectuer en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°2 <b>Montant forfaitaire H.T. (en lettres):</b>	109 421
N3-TC3	<b>Plus-value au prix N3 en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°3</b> Ce prix rémunère le nettoyage additionnel à effectuer en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°3 <b>Montant forfaitaire H.T. (en lettres):</b>	7 751
N3-TC4	<b>Plus-value au prix N3 en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°4</b> Ce prix rémunère le nettoyage additionnel à effectuer en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°4 <b>Montant forfaitaire H.T. (en lettres):</b>	47 946
<b>GESTION DU PATRIMOINE NOUVEAU, hors nettoyage et GER</b>		
GPN3-TC1	<b>Plus-value au prix GPN3 en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°1</b> Ce prix rémunère la gestion du patrimoine additionnelle à effectuer en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°1. <b>Montant forfaitaire H.T. (en lettres):</b>	1 117 467
GPN3-TC2	<b>Plus-value au prix GPN3 en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°2</b> Ce prix rémunère la gestion du patrimoine additionnelle à effectuer en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°2. <b>Montant forfaitaire H.T. (en lettres):</b>	166 014
GPN3-TC3	<b>Plus-value au prix GPN3 en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°3</b> Ce prix rémunère la gestion du patrimoine additionnelle à effectuer en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°3. <b>Montant forfaitaire H.T. (en lettres):</b>	47 993
GPN3-TC4	<b>Plus-value au prix GPN3 en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°4</b> Ce prix rémunère la gestion du patrimoine additionnelle à effectuer en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle n°4. <b>Montant forfaitaire H.T. (en lettres):</b>	267 487



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL**

**DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES**

**DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE**

35, boulevard Sébastopol - 75001 Paris

Tél : 01 40 13 17 00 - Fax : 01 42 33 40 47

E.mail : syctom@syctom-paris.fr

## **Décomposition des Prix Forfaitaires relatifs à la Gestion et maintenance du patrimoine**

### **CONCEPTION / REALISATION / EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFILIERE DES DECHETS DU SYCTOM SITUE A ROMAINVILLE - BOBIGNY**

**COMPRENANT UNE UNITE DE TRI/METHANISATION DES ORDURES  
MENAGERES, UNE UNITE DE TRI DES COLLECTES SELECTIVES  
MULTIMATERIAUX, UNE UNITE DE TRANSFERT DES ENCOMBRANTS ET UNE  
PLATE-FORME PORTUAIRE**

**Maître d'Ouvrage  
SYCTOM**

**Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération  
parisienne**

57, Bd de Sébastopol  
75001 PARIS

**Service compétent  
SYCTOM**

**Direction Générale des Services Techniques**

57, Bd de Sébastopol  
75001 PARIS

**Préambule**

Le Titulaire établit sous sa seule responsabilité l'estimation du détail des moyens nécessaires à la réalisation des prestations et l'évaluation des coûts associés à ces prestations et il complète en conséquence les tableaux de la Décomposition des Prix Forfaitaires.

Le Titulaire s'engageant fermement sur les prix forfaitaires proposés par ses soins, il ne pourra réclamer aucune rémunération supplémentaire résultant d'une différence entre d'une part les moyens mis en oeuvre et les coûts supportés par ses soins pour l'exécution des prestations et d'autre part l'estimation des moyens et des coûts qui a servi de base à l'élaboration de ses prix, dès lors que cette différence n'est pas due à une modification du contenu des prestations objet du marché.

**Décomposition des prix N1 et N2 relatifs au nettoyage du site**

Détail de la prestation	Montant en euros H.T.	
	en phase 1	en phase 2
Nettoyage des équipements et locaux industriels (y compris cabines de tri, ateliers, halle de tri, voiries intérieures et quais)	110 594	21 601
Nettoyage des locaux administratifs et sociaux	216 579	262 818
Nettoyage des voiries extérieures et espaces extérieurs (y compris déchetterie)	101 378	39 603
Divers	32 256	36 002
<b>Total</b>	<b>460 807</b>	<b>360 024</b>
	<i>= prix N1</i>	<i>= prix N2</i>

*à reporter dans  
l'Etat des Prix Forfaitaires*

**Décomposition du prix GER0 relatif à la reconstruction du mur frontal de fosse OM**

Détail de la prestation / des sujétions	Montant en euros H.T.
Etudes	10 070
Travaux (y compris suivi de réalisation et réception)	179 246
Dispositions de toute nature nécessaires pour faire face aux sujétions d'exploitation introduites par les travaux, notamment: - gestion de la fosse en mode dégradé - adaptation des horaires de rotation des gros-porteurs - etc.	10 070
Divers	2 014
<b>Total</b>	<b>201 400</b>

= prix GER0

à reporter dans

l'Etat des Prix Forfaitaires

**Décomposition des prix GER1 et GER2 relatifs au GER de l'existant**

Détail de la prestation	Montant en euros H.T.	
	en phase 1	en phase 2
GER des Equipements industriels (y compris cabines de tri et équipements associés)	1 057 459	1 519 769
GER des bâtiments, y compris second œuvre et équipements techniques de bâtiment	789 245	300 096
GER des espaces extérieurs et des voiries extérieures et intérieures, y compris dallages, quais et fosses	268 215	206 494
Divers		
<b>Total</b>	<b>2 114 919</b>	<b>2 026 359</b>

= prix GER1

= prix GER2

à reporter dans

l'Etat des Prix Forfaitaires

**Décomposition des prix GPE1 et GPE2 relatifs à la gestion technique du patrimoine existant**

Détail de la prestation	Montant en euros H.T.	
	en phase 1	en phase 2
Gestion et maintenance des Equipements industriels (y compris cabines de tri et équipements associés)	703 911	822 786
Gestion et maintenance des bâtiments, y compris second œuvre et équipements techniques de bâtiment	398 883	153 588
Gestion et maintenance des espaces extérieurs et des voiries extérieures et intérieures, y compris dallages, quais et fosses	58 659	109 710
Divers	11 732	10 971
<b>Total</b>	<b>1 173 185</b>	<b>1 097 055</b>
	= prix GPE1	= prix GPE2

à reporter dans  
l'Etat des Prix Forfaitaires

**Décomposition des prix GPN1 et GPN2 relatifs à la gestion technique du patrimoine nouveau  
en phases 1 et 2**

Détail de la prestation (Détailler ci-dessous les éventuelles unités ou ouvrages nouveaux mis en exploitation pendant les phases 1 et 2)	Montant en euros H.T.	
	en phase 1	en phase 2
Gestion et Maintenance des équipements industriels		184 616
Gestion et Maintenance des bâtiments (zone transfert CS)		92 309
Gestion et Maintenance des espaces extérieurs	99 637	30 769
Divers		
<b>Total</b>	<b>99 637</b>	<b>307 694</b>
	= prix GPN1	= prix GPN2

à reporter dans  
l'Etat des Prix Forfaitaires

**Décomposition du prix N3 relatif au nettoyage du site**

	Zone ou unité ou ensemble concerné	Montants en euros H.T.
	<b>1) Montant annuel du nettoyage pour une année courante</b>	
	<b>Unité de tri / méthanisation des ordures ménagères</b>	
	Equipements industriels	62 948
	Voiries intérieures, quais, dallages, zones de stockage OM...	55 537
	Bâtiments, notamment locaux techniques et de travail	11 107
	Autres (divers) :	3 702
<b>A</b>	<b>Sous-total unité tri /méthanisation des OM</b>	<b>133 294</b>
	<b>Unité de tri des collectes sélectives</b>	
	Equipements industriels	38 876
	Voiries intérieures, quais, dallages, zones de stockage collectes sélectives et produits triés...	3 702
	Locaux de travail, dont cabines de tri	11 107
	Autres (divers) :	3 702
<b>B</b>	<b>Sous-total unité de tri des collectes sélectives</b>	<b>57 387</b>
	<b>Unité de pré-tri et transfert des objets encombrants</b>	
	Equipements industriels	1 851
	Voiries intérieures, quais, dallages...	3 702
	Locaux de travail et locaux sociaux	1 851
	Autres (divers) :	1 851
<b>C</b>	<b>Sous-total unité pré-tri et transfert des OE</b>	<b>9 255</b>
	<b>Plateforme portuaire</b>	
	Voiries et autres espaces extérieurs	18 510
	Autres (divers) :	3 702
<b>D</b>	<b>Sous-total plateforme portuaire</b>	<b>22 212</b>
	<b>Ouvrages "communs" de bâtiment et génie civil</b>	
	Locaux administratifs et sociaux	111 074
	Autres (divers) :	3 702
<b>E</b>	<b>Sous-total "communs" bâtiment et génie civil</b>	<b>114 776</b>
	<b>Ouvrages "communs" de voiries</b>	
	Voiries et autres espaces extérieurs	25 917
	Autres (divers) :	7 404
<b>F</b>	<b>Sous-total "communs" voiries</b>	<b>33 321</b>
<b>N<sub>annuel</sub></b>	<b>Total nettoyage du site pour une année courante</b> (somme A+B+C+D+E+F)	<b>370 245</b>
<b>n</b>	<i>durée de la phase 3 (en années) *</i>	<b>7,67</b> <b>ans *</b>
	<b>2) Divers, selon détail ci-dessous :</b>	
	Nettoyage final	
	Autres (à préciser) :	
<b>N<sub>divers</sub></b>	<b>Total du poste "Divers"</b>	<b>200 000</b>
	<b>TOTAL nettoyage du site pour l'ensemble de la phase 3</b> <b>en euros H.T.</b> (n x N <sub>annuel</sub> + N <sub>divers</sub> )	<b>3 038 542</b>
	<b>* Inscrire ici une durée conforme à l'ordonnancement du marché prévu par le candidat dans son offre</b>	<b>=</b> <b>prix N3 à reporter dans</b> <b>l'Etat des Prix Forfaitaires</b>

**Décomposition du prix GPN3 relatif à la gestion du patrimoine nouveau**

	Zone ou unité ou ensemble concerné	Montants en euros H.T.
	<b>1) Montant annuel de la gestion technique (hors nettoyage et remboursements sur compte GER) pour une année courante</b>	
	<b>Unité de tri / méthanisation des ordures ménagères</b>	
	Equipements industriels	128 905
	Voiries intérieures, quais, dallages, zones de stockage OM...	23 437
	Bâtiments, notamment locaux techniques et de travail	11 719
	Autres (divers) :	5 859
<b>A</b>	<b>Sous-total unité tri /méthanisation des OM</b>	<b>169 920</b>
	<b>Unité de tri des collectes sélectives</b>	
	Equipements industriels	111 330
	Voiries intérieures, quais, dallages, zones de stockage collectes sélectives et produits triés...	17 578
	Locaux de travail, dont cabines de tri	17 578
	Autres (divers) :	5 859
<b>B</b>	<b>Sous-total unité de tri des collectes sélectives</b>	<b>152 345</b>
	<b>Unité de pré-tri et transfert des objets encombrants</b>	
	Equipements industriels	17 578
	Voiries intérieures, quais, dallages...	17 578
	Locaux de travail et locaux sociaux	5 859
	Autres (divers) :	5 859
<b>C</b>	<b>Sous-total unité pré-tri et transfert des OE</b>	<b>46 874</b>
	<b>Plateforme portuaire</b>	
	Voiries et autres espaces extérieurs	70 312
	Autres (divers) :	5 859
<b>D</b>	<b>Sous-total plateforme portuaire</b>	<b>76 171</b>
	<b>Ouvrages "communs" de bâtiment et génie civil</b>	
	Locaux administratifs et sociaux	41 015
	Autres (divers) :	17 578
<b>E</b>	<b>Sous-total "communs" bâtiment et génie civil</b>	<b>58 593</b>
	<b>Ouvrages "communs" de voiries</b>	
	Voiries et autres espaces extérieurs	70 312
	Autres (divers) :	11 719
<b>F</b>	<b>Sous-total "communs" voiries</b>	<b>82 031</b>
<b>G<sub>annuel</sub></b>	<b>Total gestion technique du patrimoine (hors nettoyage et remboursements sur compte GER) pour une année courante (somme A+B+C+D+E+F)</b>	<b>585 934</b>
<b>n</b>	<b>durée de la phase 3 (en années) *</b>	<b>7,67 ans *</b>
	<b>2) Divers, selon détail ci-dessous :</b>	
	Travaux de remise en état finale (selon volet 5-chap. 13 )	
	Autres (à préciser) :	
<b>G<sub>divers</sub></b>	<b>Total du poste "Divers"</b>	<b>300 000</b>
	<b>TOTAL gestion technique du patrimoine pour l'ensemble de la phase 3 en euros H.T. (n x G<sub>annuel</sub> + G<sub>divers</sub>)</b>	<b>4 792 159</b>
	<b>* Inscrire ici une durée conforme à l'ordonnancement du marché prévu par le candidat dans son offre</b>	<b>= prix GPN3 à reporter dans l'Etat des Prix Forfaitaires</b>